

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-09-25-003

Séance du 25 septembre 2024

Date de convocation : 18 septembre 2024

Date d'affichage de la convocation : 18 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS – EXCUSES - ABSENTS – PROCURATIONS :

	PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A		PRESENTS / ABSENTS	PROCURATION A
Anne FABIANO CONTIGLIANI	P		Corinne DEBARREIX-PAGE	P	
Christian GUILLEMOT	P		François CREVOLA	P	
Virginie BECQUET	P		Maryse PACCARD	P	
Mustafa SARIKAYA	P		Carine MOUSTAUD	A	R. BERTRAND
Philippe BELAIR	P		Jean-Claude PERON	P	
Aurore SAMIER	P		Inès DUBOIS	A	F. GENILLON
Gilbert BARRIQUAND	P		Pascal JUSSEAUME	A	
Laurence RAVEROT	P		Amara BOUDIB	P	
Irène TOST	A	F. CREVOLA	Anne PIRAT	P	
Christian PRADIER	P		Nadine CHAMARD- COQUAZ	P	
Jean-Luc CHARVET	A	A. FABIANO CONTIGLIANI	Eugène TURLET	P	
René BERTRAND	P		Catalina GARCIA	A	L. RAVEROT
Franck GENILLON	P		Anthony RAMBEAU	A	C. GUILLEMOT

SECRETAIRE DE SEANCE : Anne PIRAT

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de conseillers présents : 20

Pouvoirs : 5

Quorum : 14

Objet : SOCIAL – Tarifs du Centre social

Rapporteur : Virginie BECQUET, deuxième Adjointe

Dans le cadre du développement du secteur « adultes-familles » et de la remobilisation des familles montluistes, le centre social le Trait d'Union élargit ses actions en proposant davantage d'activités et de sorties. Dans un souci de responsabilisation de chacun, il convient de mettre en place une participation financière pour chacune de ces activités.

Le tableau suivant est proposé à l'assemblée :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20240925-2024-09-25-003-DE
Date de réception préfecture : 26/09/2024

	PART MAIRIE	RESTE A CHARGE
SORTIES AVEC BILLETTERIE		
ADULTES A PARTIR DE 12 ANS	40%	60%
ENFANTS 3 à 11 ANS	60%	40%
ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS	gratuit	gratuit
PERSONNE HANDICAPEE	60%	40%
SENIOR A PARTIR DE 60 ANS	50%	50%
TRANSPORTS		
SORTIE CAR SANS BILLETTERIE	70%	30%
SORTIE MNIBUS SANS BILLETTERIE 100km>	50%	50%
REPAS SUR PLACE - ATELIER CULINAIRE - tarif unique		
REPAS COMPLET (ENTREE - PLAT - DESSERT)	*	5,00 €
ATELIER CUISINE SIMPLE (PATISSERIE)	*	2,00 €
ATELIER AVEC PRESTATION/MATERIEL	*	4,00 €
ATELIER AVEC INTERVENANT/PRESTATAIRES	*	6,00 €
PHOTOCOPIES		
FORMAT A4 noir et blanc	*	0,20 €
FORMAT A4 couleur	*	0,40 €
FORMAT A3 noir et blanc	*	0,50 €
FORMAT A3 couleur	*	0,80 €

Madame La Maire invite le conseil municipal à délibérer,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 3 abstentions et 22 pour, décide :

- **D'approuver** les tarifs ci-dessus exposés.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme

Je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

La Maire, Anne FABIANO CONTIGLIANI

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20240925-2024-09-25-003-DE
Date de réception préfecture : 26/09/2024